

L'assurance de la Responsabilité Civile de l'affrèteur de navire

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

500 €TTC pour les membres du CESAM.
600 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Alexandre PAREY

Session

16 mai 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance de la responsabilité civile de l'affrèteur de navire.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

Rappels historiques

L'économie mondialisée et le recours aux navires de commerce

Le transport de marchandises mais pas seulement...

PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS THÉORIQUES

Aspects juridiques

Définitions :

- La définition d'affrèteur.
- Les différents types d'affrèteurs.
- Les principaux types d'affrètements :
 - Affrètement à temps.
 - Affrètement au voyage.
 - Affrètement coque nue.

Aspects contractuels

- Le principe de liberté contractuelle.
- La charte partie.
- La booking note.
- Matrice des contrats en présence.

Éléments clés de l'identification du risque :

- Être responsable et être tenu pour responsable.

Lecture du contrat d'affrètement et identification du risque

- Le Navire :
 - Port de chargement et de déchargement.
 - Désignation des manutentionnaires et responsabilités.
 - Fourniture du carburant et risques associés.
- La Cargaison :
 - Coexistence du contrat de transport maritime et du contrat d'affrètement.
- Les personnes physiques :
 - Les membres d'équipage, et les clandestins.
- Les tiers :
 - Pollution.

DEUXIÈME PARTIE : ASPECTS PRATIQUES

Le contrat d'assurance responsabilité civile d'affrèteur

Quel est le marché en présence ?

- Les principales garanties :
 - La garantie originelle.
 - La protection juridique.
 - Risques ordinaires et Risques de Guerre.

- Les couvertures additionnelles :

- Garantie des soutes.
- Garantie « SOL ».
- Garantie du Fret.

- La gestion des sinistres au cœur du dispositif :

- L'importance du service de gestion des réclamations.
- Experts, Marine Warranty Surveyors et Correspondants.

Construire une proposition d'assurance et définir les garanties

- Où ?
 - Prise en compte des zones géographiques à couvrir : géographie et géopolitique.
- Quand ?
 - À quelle période de l'année et sur combien de temps, l'opération va-t-elle se dérouler : risques climatiques.
- Qui ?
 - Qui sont les professionnels en présence : expérience et professionnalisme.
- Comment ?
 - Définition des niveaux de pleins et de franchises nécessaires : conseiller et guider l'assuré.
- Cas pratique :
 - Examen d'une charte partie, identification des principaux risques.